

Bernhard-Weiß-Str. 6  
10178 Berlin-Mitte

U + S Alexanderplatz

Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Familie ■ Bernhard-Weiß-Str. 6 ■ D-10178 Berlin

[www.berlin.de/sen/bjf](http://www.berlin.de/sen/bjf)

## **A tous les parents d'enfants dans des garderies à Berlin**

16.06.2021

### **Information aux parents sur la reprise des opérations régulières le 21 juin 2021**

Chers parents,

Chers Messieurs et Madame,

L'année de la garderie 2020/2021 nous a présenté de grands défis au fil des mois. En période de pandémie corona et à la lumière des ordonnances de protection contre les infections au SRAS-CoV-2 qui l'accompagnaient, il était nécessaire d'assurer la protection de la santé des enfants et des employés, d'assurer l'accès à l'éducation de la petite enfance pour tous les enfants et de rétablir la compatibilité de la famille et du travail.

En raison d'un niveau d'infection stable et faible dans les garderies de Berlin, le Sénat de Berlin a décidé lors de sa réunion du 15 juin 2021 que toutes les garderies de Berlin retournent à leurs activités normales d'ici le 21 juin 2021 au plus tard - en tenant compte des informations des exigences pandémiques Covid-19 qui en découlent.

Nous en sommes très heureux, car nous savons quelles restrictions les derniers mois ont apporté pour vous en tant que parents et vos enfants.

Zentrales E-Mail-Postfach (auch für Dokumente mit elektronischer Signatur): [post@senbjf.berlin.de](mailto:post@senbjf.berlin.de)



Les nouvelles réglementations signifient dans ce qui suit :

1. Tous les enfants bénéficient d'une **prise en charge à hauteur du bon individuel**.
2. **Il n'y a pas besoin de supervision dans des groupes aussi stables que possible.**
3. Les **heures d'ouverture habituelles** s'appliquent à nouveau.
4. **Des quarts de travail en avance et en retard doivent être fournis** dans les établissements dans le cadre des heures d'ouverture régulières offertes.
5. Les heures de fermeture des établissements pendant la pause estivale peuvent être mises en œuvre comme prévu et discutées avec les parents. En même temps, le règlement de l'article 3 (4) RV Jour (Day) s'applique, selon lequel les prestataires, en consultation avec les parents, doivent assurer des **encadrements adéquats pendant les heures de fermeture**.
6. La prise en charge des enfants dans les **structures de coopération** est à nouveau possible.
7. Si les établissements souhaitent reprendre un **fonctionnement normal** avant le **21 juin 2021**, cela est **possible**.

Nous tenons à souligner que - en particulier en raison de la situation pandémique actuelle - il peut encore y avoir des restrictions dans l'étendue des soins, par exemple en raison de pénuries de personnel dans la garderie, même après la reprise des opérations régulières. Dans ce cas, votre garderie se coordonnera avec vous et la responsable de la garderie.

Lors des opérations régulières dans des conditions de pandémie, les parents ne doivent entrer dans les établissements qu'avec un masque. L'exigence de distance doit être respectée. Des zones d'attente adaptées sont aménagées dans les garderies pour la situation d'aller chercher et d'amener les enfants. En principe, les enfants ne devraient être accompagnés que par un seul parent seulement.

Chers parents,

Nous connaissons les charges que l'année des garderies, qui fini, a entraîné et espérons qu'avec le déclin actuel de la pandémie et le début imminent des opérations régulières, plus de stabilité et de prévisibilité reviendront à la garderie au quotidien.

**Si vous avez des questions, la hotline parents du Département sénatorial de l'éducation, de la jeunesse et de la famille est dans un premier temps disponible jusqu'au 24 juin 2021. Vous pouvez les joindre au 030-90 227 6600 tous les jours ouvrables de 9h00 à 13h00.**

**Après les vacances d'été, la hotline sera à nouveau disponible du 9 août 2021 jusqu'à sa fermeture le 31 août 2021.**

Avec mes meilleures salutations

De la part de

**Holger Schulze**

Chef du département V

Éducation de la famille et de la petite enfance